

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'AMIABLE

LES STRATÉGIES DE L'AVOCAT

ATELIER 8

LA JUSTICE RESTAURATIVE

Vanessa BOUSARDO

Vice-Bâtonnière du barreau de Paris

Noémie MICOULET

Responsable des antennes
Institut français pour la justice restaurative

Carole PASCAREL

Avocate au barreau de Paris





PLAN

1 – Le cadre normatif

- Principes et promesses
- Le cadre normatif de la Justice restaurative en France

2 – Etat des lieux de la mise en œuvre de la Justice restaurative en France

- Les attentes des personnes victimes
- Les attentes des personnes auteurs

3 – Les principales mesures mise en œuvre en France

- Les rencontres restauratives
- Les médiations restauratives
- Les cercles de soutien et de responsabilisation

4 – Le rôle des avocats et des magistrats

5 – Les freins au développement





INTRODUCTION

Espace de dialogue sécurisé, volontaire et confidentiel entre des personnes victimes et des personnes auteures d'infractions pour échanger autour des répercussions.



1



LE CADRE NORMATIF DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN FRANCE





LA JUSTICE RESTAURATIVE : PRINCIPES ET PROMESSES

2002- Résolution du Conseil économique et social de l'ONU

relative aux principes fondamentaux concernant le recours à des programmes de justice restaurative en matière pénale

2005 – Résolution du Conseil de l'Europe

26ème Conférence des ministres européens de la justice des États membres du Conseil de l'Europe – Déclaration relative à la mission sociale du système de justice pénale – justice restaurative (7-8 avril 2005)

2005 – Déclaration du XIème Congrès des Nations-Unies de Bangkok pour la prévention du crime et la justice pénale (25 avril 2005)

2012 – Directive européenne

établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité 25 octobre 2012 ([2012/29/UE](#)) remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil

2013 – Conférence de consensus sur la prévention de la récidive

Rapport du jury de consensus – 20 février 2013





LE CADRE NORMATIF DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN FRANCE

LES TEXTES FRANÇAIS

- **Loi du 15 août 2014**
Art. 10-1 CPP
Art 707 IV° CPP
- **Loi du 17 août 2015**
Art. 10-2 CPP
- **Circulaire du 15 mars 2017**
- **Ordonnance du 11 septembre 2019**
Art. L 13-4 CJPM
- **Décret du 21 décembre 2020**



Code de déontologie de
l'IFJR





LE CADRE NORMATIF DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN FRANCE

LES TEXTES FRANÇAIS

■ Le cadre de la JR :

- À l'occasion de toute procédure pénale et à tous les stades de la procédure
- Autonomie

Principes de la procédure pénale non applicables

Absence d'incidence sur la procédure





LE CADRE NORMATIF DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN FRANCE

LES TEXTES FRANÇAIS

■ Conditions de recours à une mesure de JR :

- Reconnaissance des faits
- Information complète
- Consentement express

« Les parties s'accordent sur les faits principaux de la cause »

« Ne peut être utilisée comme un aveu judiciaire ou extrajudiciaire » (Cir. 15/03/17)





LE CADRE NORMATIF DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN FRANCE

LES TEXTES FRANÇAIS

■ Garanties entourant la mise en œuvre :

- Tiers indépendant formé
- Confidentialité
 - 1) Accord des parties
 - 2) Prévenir ou réprimer une infraction
 - 3) Partage d'informations entre professionnels
 - Professionnels soumis au secret professionnel
 - Accord de l'intéressé
 - Dans l'intérêt de l'intéressé
 - Pour le bon déroulement de la mesure
- Contrôle de l'autorité judiciaire
 - A priori* : contrôle de conformité et non d'opportunité
 - A posteriori* : rapport bilan COPIL (hors dossier pénal)





LE CADRE NORMATIF DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN FRANCE

LES TEXTES FRANÇAIS

L'ordonnance du 11 septembre 2019

- **Conditions légales mineurs :**
 - Reconnaissance des faits (se sentir concerné) ;
 - Degré de maturité et capacité de discernement ;
 - Consentement des représentants légaux.





LE CADRE NORMATIF DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN FRANCE

LES TEXTES FRANÇAIS

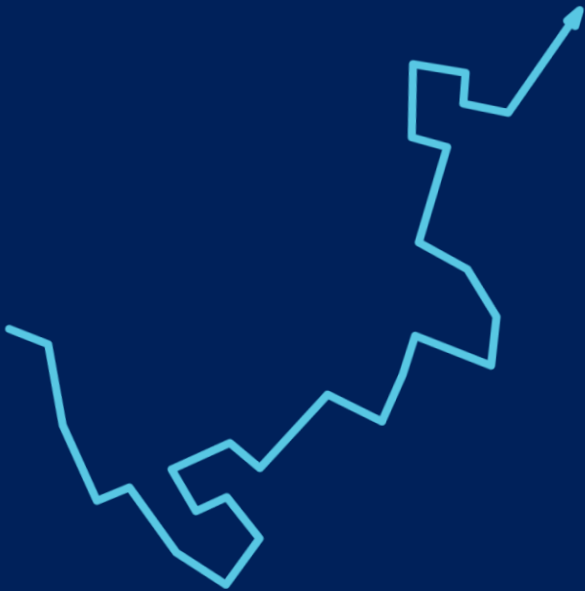
Décret du 23 novembre 2021 venant compléter D-1-1-1

« Lorsque les conditions prévues par l'article 10-1 sont réunies, et notamment que l'auteur de l'infraction a reconnu avoir commis les faits qui lui sont reprochés, les mesures de justice restaurative peuvent être mises en œuvre y compris si la prescription de l'action publique est acquise. En cas de décisions de classement sans suite, de non-lieu, de relaxe ou d'acquittallement dans des procédures concernant des infractions sexuelles commises par des majeurs sur des mineurs dont la commission est reconnue par leur auteur mais qui sont motivées par la prescription de l'action publique, le procureur de la République vérifie si une mesure de justice restaurative est susceptible d'être mise en œuvre. »



2

ÉTAT DES LIEUX DE LA MISE EN OEUVRE DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN FRANCE





LA FORMATION (DE 2011 À 2023)



609
Animateurs MR

842
Animateurs RDV/RCV

85
Animateurs CSR/CAR

LES ACTIONS D'APPUI EN 2023



LES PROGRAMMES ET MESURES DE JR ACTIFS EN 2023



LES MESURES DE JUSTICE RESTAURATIVE EN COURS EN 2024





LES ATTENTES DES PERSONNES VICTIMES

« Comprendre comment on peut en arriver là? »

« Comprendre pourquoi moi ? »

« Parler de l'ampleur des répercussions, qu'il comprenne ce que ça fait »

Contribuer à ce que « ça » n'arrive plus

« Être reconnue en tant que victime »

« Savoir ce qu'il.elle en pense »

« Savoir ce qu'il a fait de tout ça »

« Vérifier sa sincérité »

ENQUÊTE NATIONALE
SUR LA JUSTICE RESTAURATIVE
2020





LES ATTENTES DES PERSONNES VICTIMES

« Aider les victimes à comprendre le passage à l'acte »

« Apporter des réponses »

« Exprimer son ressenti »

« Améliorer l'image de soi »

« Expliquer « qui je suis » - se définir autrement que comme un monstre »

ENQUÊTE NATIONALE
SUR LA JUSTICE RESTAURATIVE
2020





INFORMATION ET ORIENTATION LES BÉNÉFICES

- **Bénéfices communs :**
 - Libération de la parole
 - Apaisement
 - Sentiment d'être reconnu.e en tant qu'être humain
 - Re/devenir actrice
- **Bénéfices spécifiques aux personnes victimes :**
 - Sentiment d'être écoutées, entendues, comprises
 - Diminution du sentiment de culpabilité et de honte
 - Diminution du sentiment de peur
 - Sentiment de ne pas être seules

**Enquête nationale
auprès des participants
auteurs et victimes à la
justice restaurative
2019**





INFORMATION ET ORIENTATION LES BÉNÉFICES

- **Bénéfices spécifiques aux personnes auteures :**
 - Prise de conscience des répercussions de l'infraction et du vécu des personnes victimes
 - Projection dans le futur
 - Responsabilisation
 - Meilleure estime de soi



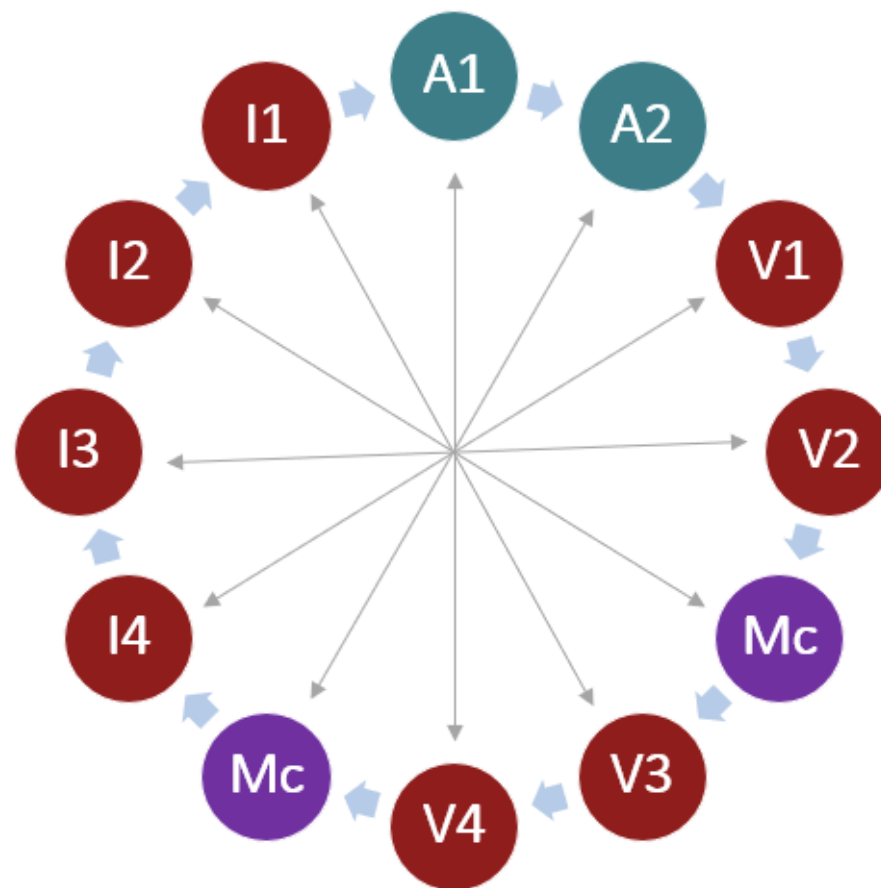
3



LES PRINCIPALES MESURES MISES EN ŒUVRE EN FRANCE

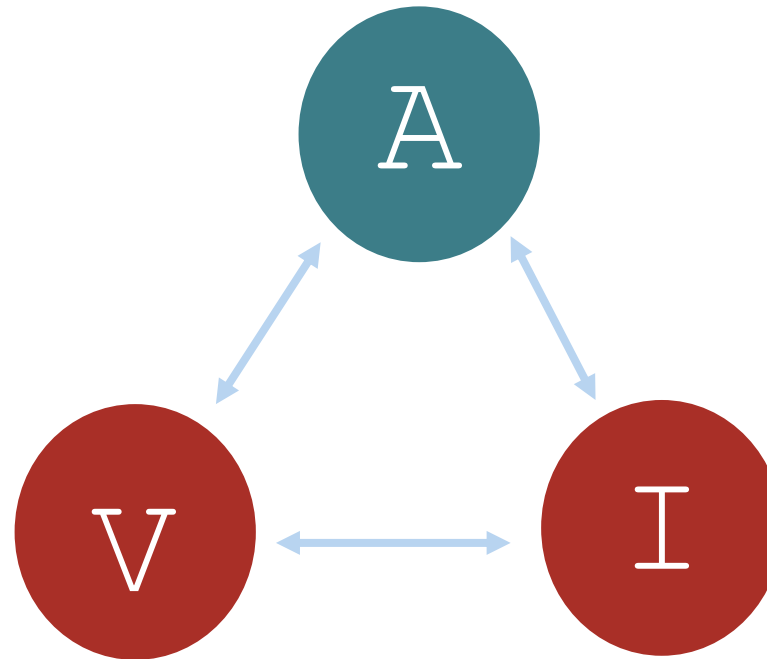


LES RENCONTRES DÉTENU.E.S / CONDAMNÉ.E.S VICTIMES

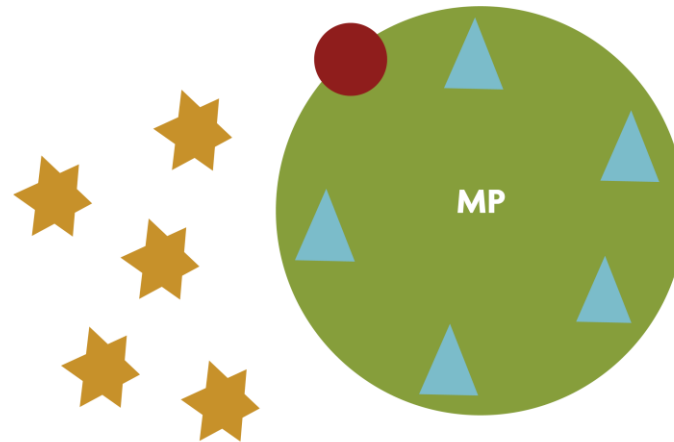




LA MÉDIATION RESTAURATIVE DIRECTE OU INDIRECTE



LES CSR/CAR



« zéro victime » / « personne n'est jetable » / « zéro secret »

MP Auteur de crime grave (non sexuel)

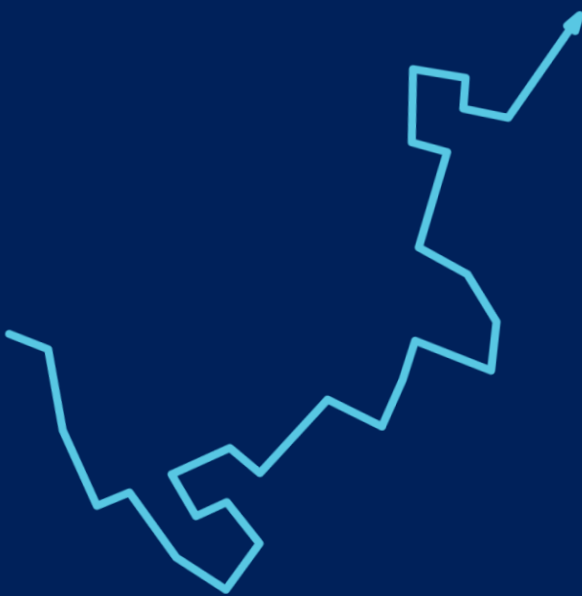
● Coordonnateur

▲ Bénévoles de la communauté

★ Professionnels ressource

4

LA PLACE DES AVOCATS ET MAGISTRATS





LE RÔLES DES AVOCATS

- Avocat prescripteur
- Avocat animateur
- Avocat accompagnant les personnes participants à une mesure de justice restaurative





INFORMATION ET ORIENTATION

Information à toutes et tous (art.10-1 CPP)

Orientation pour toutes et tous SAUF :

Personne victime

- Ne souhaite pas être orienté.e.
- Ne reconnaît pas les faits principaux de la cause.

Personne auteure

- Ne souhaite pas être orienté.e.
- Ne reconnaît pas les faits principaux de la cause.





INFORMATION ET ORIENTATION

- **Article 10-2 du CPP**

« Les officiers et les agents de police judiciaire informent par tout moyen les victimes de **leur droit** :

1° D'obtenir la réparation de leur préjudice, par l'indemnisation de celui-ci ou par tout autre moyen adapté, y compris, s'il y a lieu, **une mesure de justice restaurative** [...] »

- **Article 707 IV° du CPP**

« IV. - Au cours de l'exécution de la peine, la victime a le droit :

2° D'obtenir la réparation de son préjudice, par l'indemnisation de celui-ci ou par tout autre moyen adapté, y compris, s'il y a lieu, en se voyant proposer une mesure de justice restaurative ; [...] »

L'autorité judiciaire est tenue de garantir l'intégralité de ces droits tout au long de l'exécution de la peine, quelles qu'en soient les modalités. »





LE RÔLE DES MAGISTRATS

- Contrôle de conformité avec l'article 10-1CPP
- Proposition pour participer à une mesure de justice restaurative





LE CADRE NORMATIF DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN FRANCE LES TEXTES FRANÇAIS

Décret du 21 décembre 2020 (art D. 1-1-1)

Proposition d'une mesure de JR par :

- Le procureur de la République
- Le juge d'instruction
- Le président de la juridiction de jugement
- Le JAP

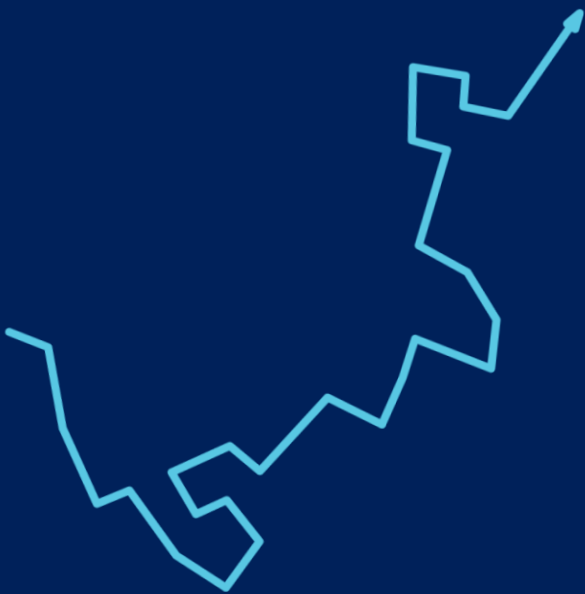
à la victime ou l'auteur d'une infraction



5



FREINS ET LEVIERS AU DÉVELOPPEMENT DE LA JUSTICE RESTAURATIVE





LES FREINS ET LEVIERS

- Présomption d'innocence
- Secret des échanges
- Formation des professionnel.le.s
- Services dédiés
- L'information des justiciables





Merci pour votre attention

